Europan 15 - Marseille (France)

ÉCHELLES : L/S – urbaine & architecturale
REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : urbaniste, paysagiste et architecte
LOCALISATION : Ville de Marseille, Quartier de La Cabucelle
POPULATION : Marseille 862 000 hab. La Cabucelle 8 680 hab.
SITE STRATÉGIQUE : 150 ha **SITE DE PROJET** : 90 ha
SITE PROPOSÉ PAR : Marseille Rénovation Urbaine
ACTEURS IMPLIQUÉS : Ville de Marseille, AMP (Métropole Aix Marseille Provence), AGAM (agence d'urbanisme)
PROPRIÉTAIRE(S) DU SITE : Ville de Marseille, département des Bouches du Rhône, Établissement public ou assimilé, État, bailleurs sociaux, Privé, Région PACA
SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Étude de faisabilité urbaine et architecturale, maitrise d'œuvre urbaine

COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL À LA VILLE PRODUCTIVE ?

La Cabucelle présente un tissu urbain mixte hérité du développement industrialo-portuaire de Marseille aux XIXe et XXe siècles. Véritable patchwork, ce quartier de faubourg entremêle habitat, bureaux, ateliers, entrepôts, avec plusieurs parcelles en friches, d'autres très dégradées et des micro sites plus paisibles. Situé dans un secteur majeur pour le développement économique métropolitain (GPMM, extension d'Euroméditerranée, ZA Arnavants, ZFU...), l'identité économique du site reste dominée par la présence de petites activités logistiques et artisanales peu lisibles. Quelles synergies identifier entre habitats et activités économiques, entre fonctions et usages, entre quartiers de faubourg et quartiers du centre-ville ? Quelle(s) mixité(s) et quelle(s) vocation(s) de La Cabucelle pour en faire un espace urbain résilient et accueillant ?

STRATÉGIE DE LA VILLE

Le quartier de la Cabucelle s'inscrit dans une démarche globale de renouvellement urbain engagée par la Ville de Marseille, ayant pour objectifs d'enrayer durablement le processus de déclin et de créer les conditions favorables au développement économique, à la diversification de l'habitat et à la requalification du cadre de vie. La Cabucelle fait partie de la liste des Quartiers Politique de la Ville reconnus PRIN (Projet d'Intérêt National) et il compte parmi les quartiers devant faire l'objet d'un Projet de Renouvellement Urbain. Sur sa frange sud, le quartier sera impacté par l'extension de l'Opération d'intérêt national (O.I.N) Euroméditerranée et la création de la ZAC littorale. A terme, le site bénéficiera de l'extension de la ligne 2 du métro et du réseau de tramway. Des études en cours influenceront le devenir du quartier : elles doivent aboutir à un Projet de Renouvellement Urbain cohérent et porteur d'évolutions concrètes.

Europan 15 - Marseille (France)

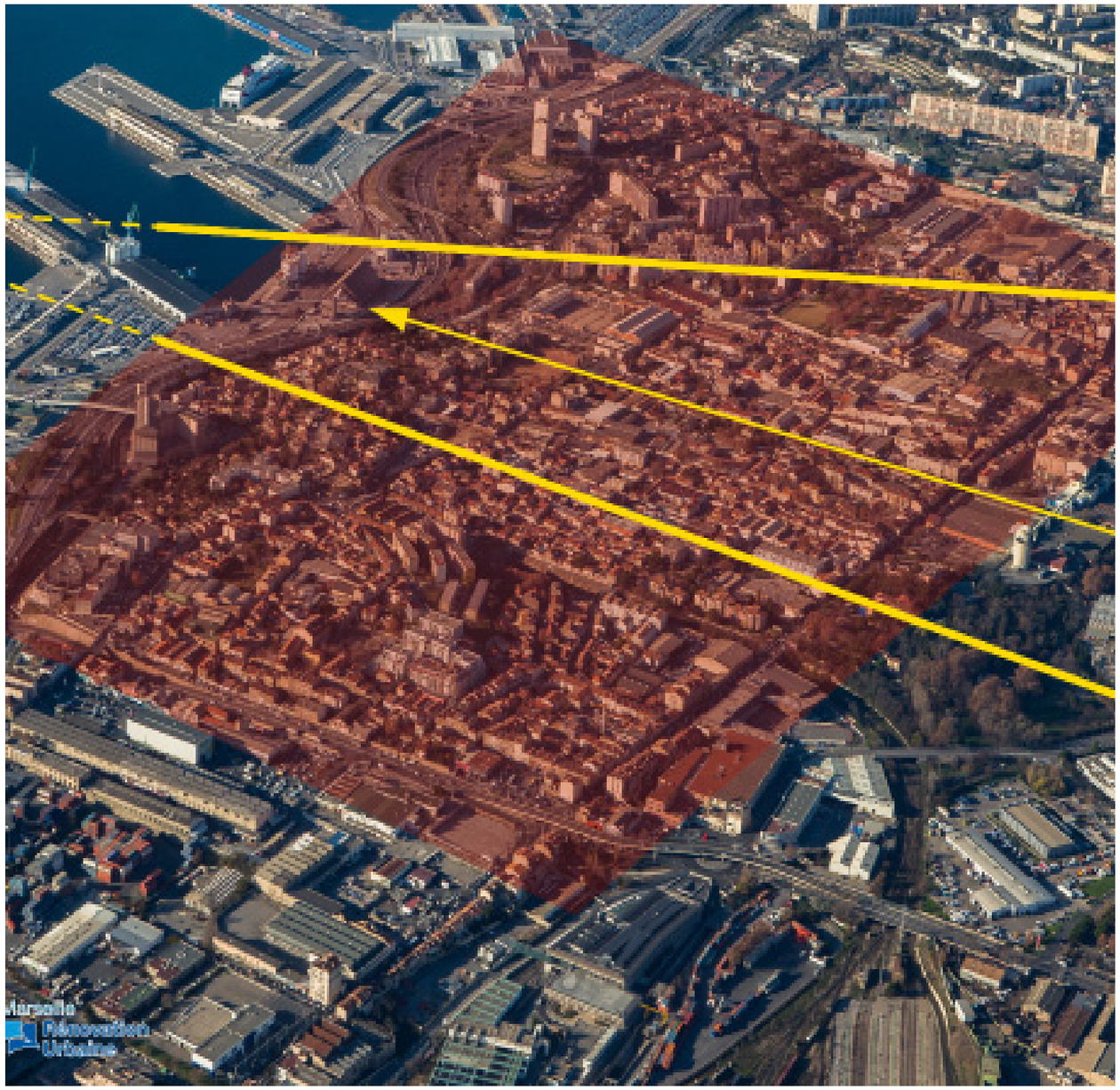

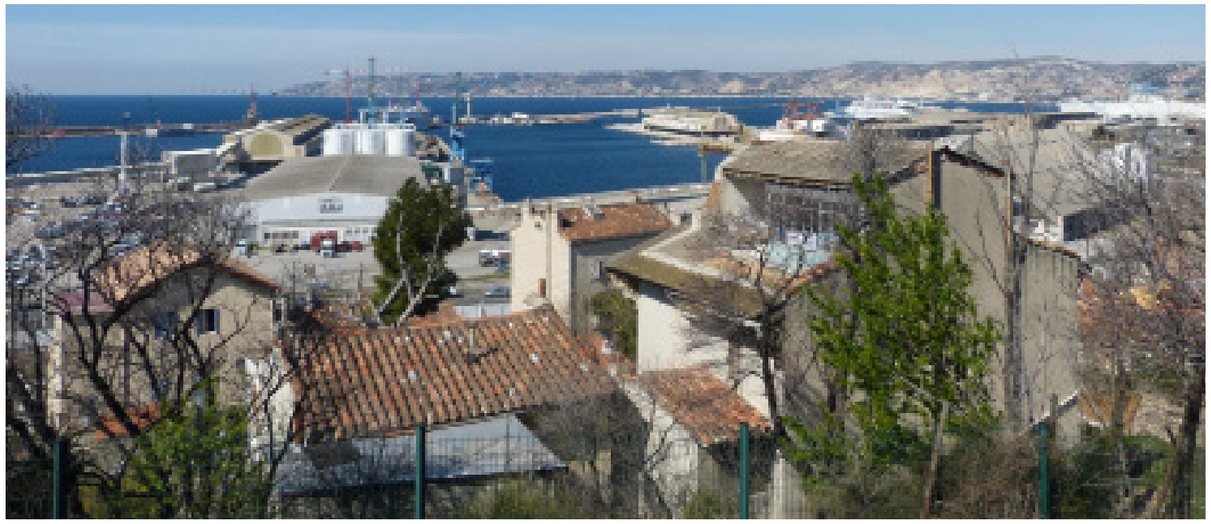

DESCRIPTION DU SITE

La Cabucelle est un quartier du 15ème arrondissement de Marseille, limitrophe par le sud d'Euroméditerranée, par le nord du quartier Saint Louis, par l'ouest de la façade maritime et de son port de commerce et par l'Est de l'Autoroute A7. Son artère centrale est la rue de Lyon. Ce secteur morcelé, aux formes urbaines variées (maisons de ville, entrepôts du début du XXème siècle, petits immeubles collectifs, zones d'activité, friches, quartiers résidentiels), se caractérise par une absence relative de centralité, une armature paysagère quasi inexistante et une faible accessibilité en transports en commun. Le quartier souffre d'une image négative et d'une situation socioéconomique dégradée : manque d'équipements et de services publics, précarité socioéconomique. Le quartier, l'un des plus pauvres de Marseille, est pourtant doté de ressources foncières, sociales ou liées à une tradition économique et industrielle.

DANS LE PROGRAMME DE MIXITÉ URBAINE, COMMENT LA PRODUCTION EST-ELLE PRISE EN COMPTE ?

Le développement du quartier de la Cabucelle devra concilier une double vocation économique et résidentielle-sociale. Il défendra une vision de la ville productive sous l'angle de la ressource. Tout l'enjeu sera d'inverser le regard sur ce territoire fragilisé, pour l'appréhender du point de vue de ses atouts. L'hypothèse affichée réside dans la conviction qu'il existe des ressources liées à ce territoire, matérielles et/ou idéelles. L'idée est de mettre la lumière sur d'autres dynamiques de créativité, de solidarité et d'invention de solutions alternatives vectrices de performance socio-économique et d'équité sociale et spatiale. Les nombreux enjeux consisteront à identifier et activer les ressources latentes, à créer des espaces de rencontre et des lieux de mixité, à connecter davantage le territoire aux dynamiques urbaines et économiques métropolitaines, à améliorer la qualité de vie des habitants et leur mise en mouvement en mobilisant l'ensemble des leviers disponibles. Les équipes candidates seront invitées à travailler sur une zone transversale Est-Ouest allant de la zone d'activités des Arnavants/ la Delorme, au Port autonome. Cette zone sera ponctuée par des sites d'intervention possibles (l'usine St Louis, le terrain des « boues rouges » (« Crassier des Aygalades »), le 287, chemin de la Madrague Ville…), afin que les équipes apportent leur regard novateur et complémentaire à l'étude urbaine et sociale prévue dans le cadre du protocole de préfiguration NPNRU.